

**DIRE D'ANNEXION À CAHIER DES CONDITIONS DE
VENTE**

RG 21/00280

PALAIS DE JUSTICE DE FOIX
Courrier reçu le :

**L'AN DEUX MILLE VINT ET UN
ET LE VINGT NEUF MARS**

30 MARS 2021

SAUJ de FOIX (09)

Au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de FOIX, et par devant Nous, Greffier, a comparu Maître Régis DEGIOANNI, Avocat, membre de la SCP GOGUYER LALANDE DEGIOANNI PONTACQ, 7 rue des Chapeliers à FOIX,

Avocat près ce Tribunal, et celui de :

Société EUROTITRISATION – Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 684.000 € immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le numéro 352 458 368 dont le siège social est situé Immeuble Les Diamants – 41 Rue DELIZI – 93500 PANTIN représentée aux fins des présentes et ses suites par La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD MEDITERRANEE, Société Civile Coopérative régie par les dispositions du Livre V du Code Rural, dont le siège social est à PERPIGNAN (66832) 30 rue Pierre Bretonneau, poursuites et diligences son Directeur en exercice, en cette qualité demeurant audit siège et ce en vertu d'une délégation de signature et d'un mandat de recouvrement de créance en date des 11 janvier 2016 et 16 mars 2018.

LEQUEL A DIT :

Que suivant commandement délivré par Me Jérôme LEGROS de la SELARL ACTEHUIS, Huissiers de Justice à MEAUX en date du 14 janvier 2021 la Société EUROTITRISATION a fait saisir l'immeuble appartenant à Monsieur Alvarino DE ARAUJO COELHO sis :

Commune de SAINT-GIRONS (09200)

Section	N°Plan	Lieudit	Contenance	Nature
D	2263	14 Allée René Arasse	6a48ca	
		Lot n°2 (61/1000)		GP
		Lot n°3 (57/1000)		GP
		Lot n°4 (368/1000)		AP

Que le cahier des conditions de vente a été déposé au greffe de la juridiction le 15 mars 2021.

Que Monsieur Alvarino DE ARAUJO COELHO a été sommé de comparaître à l'audience d'orientation fixée **le mardi 13 avril 2021 à 14 H** et par devant Madame le Juge de l'Exécution, siégeant au Palais de Justice de FOIX, 14 boulevard du Sud.

Que ce dire, annexé au cahier des conditions de vente, précise que les biens immobiliers objets de la saisie feront l'objet d'une vente en un seul lot sur la **mise à prix ferme de 30.000 €** sans faculté de baisse du prix en cas de carence d'enchère.

Desquelles déclaration et comparution, il a demandé acte, et a signé avec Nous, Greffier.

le 30.03.2021
le greffier SAUS



Société Professionnelle d'Avocats
Luc GUGUYER LALANDE - Régis DEGIOANNI
7, rue des Chapeliers - 09001 FOIX
Tél. 05 61 65 17 15
Fax 05 61 02 68 03